

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE LUNDI 29 JANVIER 2018 À COMPTER DE 19H30, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le maire Yvon Laramée, mesdames les conseillères, Heidi Fortin, Nathalie Lemaire et Noémie Perreault ainsi que messieurs les conseillers, Carol Boivin, Patrick McDonald et Maurice Séguin, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présente : Madame Ginette Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 19h30 et demande un moment de silence pour le décès de M. Maurice Friard et la mère de Mme Denise Cappucilli.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-01-34

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Carol Boivin**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1. Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
 - 2. Adoption de l’ordre du jour;**
 - 3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018;**
 - 4. Avis de motion visant l’adoption du règlement 2018-03 fixant, pour l’année 2018, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d’intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d’intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d’administration;**
 - 5. Période de questions;**
 - 6. Levée de la séance.**
-

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018;

M. le Maire fait la lecture résumée du budget 2018 et commente les points saillants de ce nouveau budget présenté.

RÉSOLUTION 2018-01-35

ATTENDU le dépôt et la présentation, par le conseil municipal, des prévisions budgétaires (revenus et dépenses) pour l'année 2018;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un budget pour l'année 2018;

**Il est proposé par le conseiller, Carol Boivin
appuyé par la conseillère, Heidi Fortin**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte par la présente résolution, les prévisions budgétaires pour l'année 2018 comme suit, à savoir :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

TAXES ET TARIFICATION

Taxes sur la valeur foncière

Taxe foncière générale	2 485 049 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette	14 959

Tarifification

Tarif - Solidarité sociale	61 166
Tarif - Loisirs	54 490
Tarif - Environnement	30 000
Tarif - Service d'évaluation	82 727
Tarif - Service Premiers répondants	31 837
Tarif - Aqueduc	113 329
Tarif - Égout	46 640
Tarif - Fosses septiques	106 667
Tarif - Déchets domestiques	85 711
Tarif - Matières recyclables	0
Tarif - Matières compostables	75 383
Tarif - Service de la dette	138 002

TOTAL TAXES ET TARIFICATION 3 325 960

Paiements tenant lieu de taxes	12 861
Services rendus	161 981
Imposition de droits	212 000
Amendes et pénalités	4 000
Intérêts	31 000
Autres revenus	19 000
Transferts et ententes de partage	165 012
Appropriations d'excédents et fonds réservés	259 034

TOTAL DES REVENUS ET APPROPRIATIONS 4 190 848 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal	115 190 \$
Application de la loi	44 000
Gestion financière et administrative	425 124
Greffe - Élections	7 000

Évaluation	82 727
Autres	700
	<hr/>
	674 741
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	424 906
Protection contre les incendies	192 406
Sécurité civile	35 057
Autres	5 660
	<hr/>
	658 029
TRANSPORT	
Voirie municipale	576 716
Enlèvement de la neige	360 718
Éclairage des rues	34 500
Circulation et stationnement	15 000
Transport en commun	6 074
	<hr/>
	993 008
HYGIÈNE DU MILIEU	
Eau et Égout	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	108 300
Réseau de distribution de l'eau potable	25 028
Traitement des eaux usées	32 206
Réseau d'égout	22 664
Matières résiduelles	
Déchets domestiques	85 713
Matières recyclables	108 668
Matières compostables	75 383
Cours d'eau	6 500
Protection de l'environnement	112 310
Fosses septiques	107 217
	<hr/>
	683 989
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Autres	11 910
	<hr/>
	11 910
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	199 254
Développement économique	35 725
Tourisme	111 404
Autres	34 000
	<hr/>
	380 383
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives	
Patinoire extérieure	9 466
Parcs et terrains de jeux	118 243
Loisirs	183 582
Autres	28 035
Activités culturelles	
Bibliothèque	20 374
Autres	54 975
	<hr/>
	414 675
Investissement et affectations	
Intérêts sur dette à long terme	99 736
Remboursement capital sur dette à long terme	274 377

374 113

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 190 848 \$

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

REVENUS D'INVESTISSEMENT

Revenus taxation foncière générale - voirie	250 000 \$
Revenus taxation spéciale - compteurs d'eau	40 000
Subvention TECQ	770 000
Fonds pour fins de parc et terrains de jeux	80 000
Emprunt	100 000
Affectation de l'excédent non affecté	286 000
TOTAL DES REVENUS EN IMMOBILISATIONS	1 526 000 \$

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Administration	160 000 \$
Sécurité publique	20 000
Transport	321 000
Voirie	100 000
Hygiène du milieu	845 000
Loisirs et culture	80 000
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	1 526 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4. Avis de motion visant l'adoption du règlement 2018-03 fixant, pour l'année 2018, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration;**

M. le conseiller, Maurice Séguin, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages des taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration pour l'exercice 2018.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

14 personnes sont présentes dans la salle.

Quelques questions concernant le budget 2018.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2018-01-36

Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire

QUE la présente séance soit et est levée à 20h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvon Laramée
Maire

Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Yvon Laramée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».